

# FICHE DE POSTE

## Le Centre Social de Mably recherche un(e) animateur (trice) ALSH – Temps Méridien- Accompagnement scolaire

### **Mission :**

Dans le cadre du projet social et de ses dimensions globales, transversales, et participatives, l'animatrice ALSH/CLAS est chargée :

- De l'animation de l'accueil de loisirs enfants le mercredi toute la journée
- De l'animation de l'accueil périscolaire lors des temps méridiens auprès des enfants d'une école élémentaire le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11H30 à 13H30.
- De l'animation du l'accompagnement scolaire les mardis et les jeudis

### **Contexte et environnement du poste :**

- Contexte interne :
  - L'animateur(trice) tous âges est placé(e) sous l'autorité de la coordinatrice Enfance Jeunesse N+1 et de la direction du centre social N+2.
  - Il/Elle entretient des relations fonctionnelles avec les autres salariés de l'association
- Contexte externe :
  - Il/Elle a une communication permanente avec les habitants, notamment les parents et les enfants.
- Spécificités du poste découlant du projet :

Les centres sociaux sont des équipements de proximité, ouverts à tous, identifiés comme lieux d'animation globale, d'activités éducatives et culturelles, de services en direction des habitants de la ville, et notamment des familles. Ils contribuent à l'amélioration des conditions de vie quotidienne des habitants en s'appuyant sur les potentialités du territoire. Les centres sociaux développent la vie associative en suscitant la participation et l'engagement des habitants dans la vie sociale et locale. Ils sont des lieux d'apprentissage et de pratique de la citoyenneté.

Cadre réglementaire lié à l'accueil des enfants (ALSH, hygiène et sécurité...)

### Fonctions générales

#### **1. Animation accueil de loisirs/CLAS**

- **Définition et préparation d'un programme d'animations pour la saison en lien avec l'équipe d'animation (ALSH et CLAS).**
  - Met en place un programme d'activités variées en lien avec les spécificités du public et respectueux du projet pédagogique
  - Clarification des objectifs de l'activité, Définition d'un mode adapté d'animation, du timing, et du lieu des activités.
  - Recensement des moyens matériels nécessaires à la mise en œuvre des activités. Participation aux commandes de matériel.
  - Expérimentation de l'activité avant sa mise en œuvre pour s'assurer de sa faisabilité et de sa pertinence.
  - Participer à l'évaluation des projets réalisés et de son propre travail.
  - Commande et préparation de goûters.
  - Rangement et inventaire du matériel ALSH.
  - Vérification et mise à jour des trousseaux à pharmacie.

- **Responsable du groupe d'enfants, elle est la meneuse de projets d'animation ou de démarches pédagogiques répondant aux objectifs du projet pédagogique**
  - Mobilisation des moyens nécessaires au bon déroulement de l'activité.
  - Aménagement des espaces en fonction des animations et/ou des besoins des enfants dans le cadre des règles de sécurité.
  - Animer, construire et maintenir la dynamique de groupe
  - Explication aux enfants du cadre de mise en œuvre de l'activité (objectifs, règles...).
  - Joue avec, donne à jouer et laisse jouer en répondant aux demandes des enfants.
  - Médiation au sein du groupe d'enfants, gestion des conflits, garant des règles de vie.
  - Écoute des enfants et « facilitateur » des échanges et partages.
  - Gère le temps dans l'organisation des activités.
  - Participation aux différents temps de la vie quotidienne dans le cadre des règles d'hygiène.
  - Garant de la sécurité morale, physique et affective des enfants
  - Veille quant au respect des règles d'hygiène et de sécurité des enfants tout au long de l'activité.
  
- **Accueil des familles et des enfants.**
  - Être présent et disponible dans l'espace d'accueil.
  - Pour l'action CLAS : va récupérer les enfants à l'école.
  - Tenue de la feuille de présence des enfants à l'arrivée et au départ des enfants,
  - Participer à la circulation de l'information entre l'équipe et les familles : relais.
  - Mise en œuvre d'une démarche d'aller à la rencontre des familles lorsqu'elles arrivent.
  - Demande d'informations aux parents sur l'enfant (état de santé, dispositions particulières...).  
Echange avec les familles sur l'enfant et leur vie de tous les jours, démarche d'écoute des familles.
  - Information des familles sur le projet pédagogique, le fonctionnement, et les activités proposées aux enfants. Ecoute du point de vue des familles sur le fonctionnement de l'accueil de loisirs.
  - Participe aux temps d'information et d'échanges avec les familles, en lien avec l'équipe d'animation et la direction de l'accueil de loisirs. Participation à l'animation de ces temps.
  - Participe à l'animation des temps festifs avec les familles, en lien avec l'équipe d'animation et la direction de l'accueil de loisirs.

#### **Gérer des situations d'urgences :**

- **Protéger, Alerter** les secours et mettre en place un périmètre de sécurité.
- Protéger le reste du groupe.
- Garder son sang-froid.
- Contacter immédiatement le responsable secteur.

#### **2. Travail en équipe :**

- Participation active aux réunions d'équipe, partage, apport, et échange de connaissances et réception de "savoirs".
- Partage des informations avec toute son équipe et devoir de rendre compte au responsable de toutes situations particulières (familles, adolescents, partenaires, ...)
- Entretenir des relations quotidiennes et courtoises avec les collègues, les bénévoles, les partenaires et les usagers.

#### **3. Sécurité et hygiène :**

- Mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène s'appliquant à l'accueil de mineurs.
- Comptage de l'effectif, **avant, pendant et après** chaque temps de l'action.

- Fermeture des portes des locaux après chaque entrée et chaque sortie, hormis pour les temps d'accueil.
- S'assurer du respect de la réglementation liée à l'hygiène.
- S'assurer du respect des protocoles sanitaires liés aux activités.
- Respect des locaux et du matériel. Veille au non gaspillage.

#### **4. Animation et vie globale du centre social :**

- Contribution à l'intégration de l'accueil de loisirs dans la dynamique de l'animation vie sociale du Centre Social
- Information des habitants et des familles sur les actions menées par le centre social

#### **5. Accueil du centre social**

- Accueil physique et téléphonique
- Renseignement, information orientation
- Inscription et paiement sauf pour les nouvelles familles

#### **Travail et solidarité d'équipe :**

---

- participe obligatoirement aux réunions d'équipe, de service et temps de travail fixés par la coordinatrice et la direction.
- Sur demande de la direction du centre social, elle peut être amenée à porter assistance aux salariés dans l'exécution de leurs missions.
- Il/Elle peut demander assistance et soutien aux salariés et bénévoles de l'association après accord de la direction.

#### **CONTRAINTES**

---

- La fonction peut donc s'exercer durant les mercredis, les petites et grandes vacances scolaires.
- Les horaires de travail peuvent être réguliers et décalés dans certains cas (le jour et en soirée). Les dimanches et jour fériés peuvent être ouverts.
- Rythme de travail suivant les temps scolaires.
- Congés annuels soumis à l'impératif du fonctionnement du Centre social.

#### **Autonomie et responsabilité**

---

- L'animateur(trice) ALSH est chargée de l'exécution des activités qui lui sont affectées.
- L'animateur(trice) ALSH a la responsabilité de l'intégrité morale et physique des enfants confiés par leurs parents.
- Il/Elle veille aux respects des protocoles liés à la protection de l'enfance.
- Il/Elle est responsable de la transmission, du suivi, et de l'application des règles de sécurité des locaux, des personnes et du matériel.
- Il/Elle assume de plein droit la responsabilité de ses décisions et agissements, dans le respect du cadre réglementaire et légal de ses fonctions.
- Il/Elle est tenue à la discrétion des informations concernant les adhérents de l'association et a un devoir de réserve concernant l'association.

## COMPETENCES ET APTITUDES

Les compétences nécessaires à l'emploi se décomposent en 3 groupes :

Savoir : connaître	Savoir-faire : être en mesure de...capacité à	Savoir être : comportement adopté
Le contexte et l'environnement social du Centre Social Le projet de Centre Social, Le projet pédagogique Le développement physique, psychologique et affectif de l'enfant Les Signes d'alerte dans les comportements de l'enfant. Les Signes de maltraitance et procédures à suivre Les normes d'hygiène, de sécurité, d'encadrements relatifs aux accueils de loisirs, Des techniques éducatives adaptées aux différentes tranches d'âge, Les principaux acteurs intervenant sur ces champs, Acteurs de la protection de l'enfance	Savoir prendre en compte les aspirations, envies, potentiels des publics Animer un groupe, faire en sorte que s'y installe une dynamique collective, Elaborer et animer une activité (Définition du projet, animation, bilan), Mobiliser les ressources matérielles nécessaires à la mise en œuvre d'une activité, Travailler avec d'autres, en partenariat ou en équipe, Savoir accueillir des personnes nouvelles dans l'équipe d'animation.	Ponctualité, Assiduité, Disponibilité Etre à l'écoute des envies et besoins des adhérents Ouverture d'esprit, Créativité, sens de l'imagination, Prise de recul par rapport aux situations, capacités à se distancier, Capacités à poser un cadre et des limites, Sens de l'écoute, Dynamisme, prise d'initiatives, Respect du cadre de travail.

Diplôme : Etre titulaire de la qualification imposée par la réglementation : BAFA (ou équivalent)

Nombre d'heures : 24H hebdomadaire durant les périodes scolaires

Rémunération : selon la convention collective

Évaluation :

- Des points réguliers ont lieu avec la coordinatrice enfance-jeunesse et des bilans d'étapes sont menés.
- L'évaluation est effectuée par la coordinatrice enfance jeunesse et la direction du centre social lors d'un entretien d'évaluation individuel annuel.
- L'attribution de la RIS est déterminée à l'issue de cette évaluation, suivant les principes énoncés dans la convention collective ALISFA.